

# COMMUNIQUE FINAL

Il s'est tenu à KIGALI capital du Rwanda, les 22 et 23 octobre 2019 l'atelier d'échange d'expériences et des leçons apprises de la mise en œuvre du projet «Appui à la ratification et la mise en œuvre du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources Génétiques et Partages des avantages découlant de leurs utilisation (APA) dans les pays de l'espace COMIFAC».

Organisé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC en collaboration avec l'ONU-Environnement, l'atelier avait pour objectif de capitaliser les résultats et les leçons apprises de la mise en œuvre dudit projet.

Plus spécifiquement, il s'est agi :

- de permettre aux Correspondants Nationaux APA (Points Focaux APA) de présenter les résultats, les difficultés rencontrées et les leçons apprises dans la mise en œuvre dudit projet ;
- d'évaluer l'atteinte des indicateurs de performances du projet ;
- de faire l'état des lieux des autres initiatives et projets APA existants ;
- de formuler les orientations pour un nouveau projet sous régional APA ;
- d'identifier les opportunités de financement pour ce nouveau projet.

Y ont pris part, les membres du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les représentants de l'ONU-Environnement, les points focaux APA des pays de l'espace COMIFAC suivants : Cameroun, Congo, RCA, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Principe, RDC et Tchad, le point focal CBD du Rwanda ainsi que les personnes ressources (Université et association des tradipraticiens - AGA) du pays hôte.

## I. CEREMONIE D'OUVERTURE

La phase protocolaire a été articulée autour des allocutions de circonstance, prononcées par Monsieur Adamou Bouhari, chargé du programme ONU-Environnement et de Monsieur Ekane Cosmas Nzuobontane, Directeur Administratif et Financier de la COMIFAC.

Dans son allocution, Monsieur Adamou Bouhari, a souhaité la bienvenue aux participants et remercié les pays membres de la COMIFAC pour les efforts fournis dans la mise en œuvre du Protocole de Nagoya. Il a souligné que le développement des stratégies APA constitue une étape importante mais il faut prendre des mesures pour leur mise en œuvre afin que les populations ressentent l'impact de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya. Pour finir, il a exhorté les pays à faire en sorte que le Protocole de Nagoya soit un outil de développement local et qu'il soit un instrument qui contribue à l'atteinte des objectifs 2030 du développement durable.

Monsieur Ekane Cosmas Nzuobontane, prenant la parole, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a aussi remercié le Gouvernement du Rwanda pour la facilitation dans l'organisation de l'atelier et le peuple rwandais pour son hospitalité légendaire et l'accueil chaleureux. Il a en outre remercié le partenaire technique et financier ONU-Environnement et

le FEM pour leur soutien constant à la sous-région. Rappelant que le projet a été lancé au Rwanda en mars 2015, il était donc opportun de faire le point sur les résultats et leçons apprises et d'envisager les perspectives. Enfin, il a déclaré ouvert les travaux de l'atelier.

Ces allocutions ont été suivies par la présentation des participants, les objectifs et les résultats attendus.

## **II. DEROULEMENT DES TRAVAUX**

Pour la conduite des travaux, un bureau de séance a été mis en place et composé ainsi qu'il suit :

- Présidente : Madame Marie Laetitia BUSOKEYE, point focal CBD du Rwanda ;
- Vice-président : Monsieur MADZOU MOUKILI, point focal APA du Congo ;
- Rapporteurs : Madame Thérèse LIKUNDE, représentante du point focal APA de la RDC et Monsieur Idriss DAPSIA, Assistant du point focal APA du Tchad.

### **Présentation des résultats, difficultés rencontrées et des leçons apprises dans la mise œuvre du projet dans l'espace COMIFAC**

Les points focaux des pays représentés ainsi que le Coordonnateur du projet et l'expert Biodiversité de la COMIFAC ont présenté respectivement les résultats, les difficultés rencontrées et les leçons apprises dans la mise œuvre du projet. Il en ressort que :

- quatre pays (Burundi, Cameroun, RDC et Sao Tomé et Principe) ont déjà clôturé le projet ;
- cinq pays (Cameroun, RCA, RDC, Sao Tomé et Principe et Tchad) ont ratifié le protocole et un pays (Guinée Equatoriale) est en voie de déposer son instrument de ratification ;
- des stratégies et plans d'action APA ont été élaborés et adoptés (Burundi, Guinée Equatoriale, RCA, Rwanda, Sao Tome et Principe et Tchad) ;
- des appuis à la finalisation de la stratégie (Congo) et à l'édition du plan d'action de la stratégie du Cameroun ;
- des ateliers de sensibilisation, de renforcement de capacité et d'échanges d'expériences ont eu lieu ;
- quelques difficultés ont entravé l'avancement de la mise en œuvre du projet notamment l'instabilité institutionnelle, changement du logiciel comptable (UMOJA), la complexité administrative au niveau du PNUE, l'appropriation politique du projet et l'insécurité dans certains pays ;
- des leçons apprises sont entre autres : i) la coordination sous régionale a joué un rôle important dans l'harmonisation des interventions, ii) l'implication de toutes les parties prenantes a facilité l'appropriation du Protocole de Nagoya et iii) la flexibilité est favorable pour tenir compte des spécificités des pays bénéficiaires.

## **ORIENTATIONS ET OPPORTUNITES DE FINANCEMENT D'UN NOUVEAU PROJET**

Dans cette session, un état des lieux des projets et initiatives APA tant au niveau national et sous régional a été fait. Il est ressorti des échanges qu'il existe quelques projets APA au niveau national (Cameroun, Gabon, RDC et Rwanda), et au niveau sous régional le projet GIZ d'appui à la COMIFAC dont un volet est consacré à l'APA. En dehors de ces projets spécifiques APA, plusieurs autres projets en lien avec la biodiversité ont été cités.

Malgré ces projets et initiatives APA en cours, plusieurs autres besoins ont été identifiés entre autres : l'inventaire des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées, le renforcement de capacités en matière de recherche, élaboration des lignes directrices pour l'amélioration du climat d'affaires en matière d'exploitation des ressources génétiques, renforcement des capacités des chercheurs et d'autres parties prenantes sur les thématiques émergentes tels que : le séquençage numérique des informations sur les ressources génétiques et la biologie synthétique, l'équipement des laboratoires de recherche sur les ressources génétiques et l'opérationnalisation de la plateforme chercheurs-secteurs privés.

Quelques opportunités de financement pouvant aider les pays de l'espace COMIFAC à couvrir les besoins ci-dessus exprimés, ont été identifiées notamment : le FEM, la BAD, la BM, l'UE, la Fondation Tri National de la Sangha (FTNS), le Fonds Bleu et le Fond vert Climat.

## **RECOMMANDATIONS**

### **1- Aux Etats :**

- Faire des efforts au niveau national pour la mobilisation des ressources à travers les projets des partenaires existants dans les pays ;
- Continuer les efforts de sensibilisation à tous les niveaux pour un meilleur encrage dans les politiques et stratégies nationales de développement ;
- Encourager la synergie et le partenariat avec les structures nationales spécialisées de recherche, le secteur privé, les institutions de formation et les structures organisées des populations autochtones et communautés locales ;

### **2- A la COMIFAC :**

- Veiller à ce que le nouveau projet GIZ-Appui à la COMIFAC capitalise les résultats du projet régional PNUE-COMIFAC en vue de pérenniser les acquis et poursuivre les actions pendantes éligibles dans le cadre du projet GIZ-Appui à la COMIFAC ;
- Développer de nouveaux projets et initiatives en lien avec APA afin d'appuyer les Etats dans la mise en œuvre des stratégies et plan d'actions nationaux APA ;

### **3- Au PNUE :**

- Prendre des dispositions nécessaires en collaboration avec la COMIFAC et les pays pour une clôture effective du projet en cours dans les délais ;
- Continuer la collaboration avec la COMIFAC et ses Etats membres notamment à travers le programme régional à impact sur la gestion durable des paysages du bassin du Congo pour la mobilisation des ressources dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux.

## **MOTION DE REMERCIEMENT**

Nous, participants à l'atelier d'échange d'expériences et des leçons apprises de la mise en œuvre du projet «Appui à la ratification et la mise en œuvre du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources Génétiques et Partages des avantages découlant de leurs utilisation (APA) dans les pays de l'espace COMIFAC », remercions très sincèrement les autorités de la République du Rwanda à travers le Ministère de l'Environnement pour l'accueil chaleureux et les facilités qui nous ont été offerts dans le cadre de l'organisation de cet atelier.

Fait à Kigali, le 23 octobre 2019

Les participants